

P. 2 | GENAPPE

Le Bois Balon : un bois pour tous



Le Bois Balon : un bois pour tous

Dans le cadre du Budget Participatif, les « Amis du Bois Balon » proposent d'acheter un bois pour qu'il devienne un bien commun. Une campagne pour une levée de fonds est lancée.

Le Bois Balon est un bois d'1 ha 54 a60 ca situé à Bousval. Il appartient depuis longtemps à la famille Balon qui pendant plus de 50 ans l'a entretenu et rendu son accessible au public. Aujourd'hui, la famille n'ayant plus la possibilité de l'entretenir, a décidé de le mettre en vente.

Afin de préserver son accès au public, quelques citoyens de Bousval se sont réunis et ont formé un collectif dénommé « Les Amis du Bois Balon » pour réfléchir à l'acquisition du bois et qu'il devienne une propriété collective. Ce projet a pu démarrer grâce au soutien financier de 5900 € de la Ville de Genappe, obtenu dans le cadre du Budget Participatif 2020 et d'un subside de la Région wallonne (2400 €). Forts de ce soutien les Amis du Bois Balon, encadrés par l'agence de création d'entreprises



SAW-B, se sont structurés le 23 avril 2021 en société coopérative. Le prix de vente du bois est de 60 000 € à cela viennent s'ajouter 12 000 € de frais de notaire et 13 000 € de frais administratifs, d'entretien et d'aménagement. Ce qui fait un total de 85 000 €. La vente devrait avoir lieu avant le 31 dé-

cembre 2021.

L'objectif est de préserver le rôle social du Bois Balon à Bousval tant comme lieu de rencontre et de détente pour tous que comme espace naturel d'apprentissage et de jeu créatif pour les enfants et les jeunes. Les Amis du Bois Balon souhaitent protéger la flore et la faune de ce bois, revaloriser le chemin et le sentier qui le traversent et montrer l'intérêt pédagogique du site. En effet le plus petit coin de nature est à découvrir et à observer minutieusement pour tenter de le comprendre. Le sol de la forêt que nous foulons en toute inconscience cache une multitude de « bestioles » bien utiles qui vivent sous nos pas tandis que d'autres colonisent jusqu'à la cime des arbres en passant par toutes les strates intermédiaires, les écorces, le bois mort...

Dans ce but, l'acquisition du bois par cette société coopérative évite ainsi d'éventuelles velléités de morcellement ou de changement

d'affectation tout en permettant de préserver l'intérêt commun. « Les Amis du Bois Balon » sollicitent l'engagement non seulement de tous les habitants de Bousval et du grand Genappe mais aussi tous ceux d'autres communes proches ou lointaines. Les fondateurs se sont engagés à verser 500 € chacun. Un maximum de 5000 € a été fixé par souscripteur. Tous les détenteurs de parts recevront un certificat nominatif et auront voix au chapitre lors des assemblées générales de la société coopérative.

Le Collège communal de Genappe a décidé en sa séance du 5 mai dernier de soutenir encore ce projet de bois commun en achetant 3 parts (pour un montant de 900 €) comme « personne morale ». Une première rencontre avec les fondateurs et une visite guidée ont eu lieu le dimanche 9 mai à la Place Communale de Bousval. ■

Infos ? www.leboisbalon.be